

## **Mot du Président de l'APSF**

### **Rapport annuel 1997**

Retenons entre autre la progression de 19% des financements en crédit-bail et celle de 46% des crédits octroyés par les sociétés de crédit à la consommation et à l'immobilier.

Une mention toute particulière revient à cet égard aux prêts non affectés qui enregistrent un accroissement de 73%.

Cette évolution s'est faite, il convient de le mentionner, dans un contexte caractérisé par une tendance à la baisse des taux d'intérêt et à la réduction de marges.

Le rapport rend compte de l'action professionnelle de notre association qu'il s'agisse de la coopération avec les Autorités Monétaires ou de l'étude de projets internes.

Je voudrais saisir à nouveau cette occasion pour souligner que l'APSF, réunissant, de par la loi, une bonne demi-douzaine de métiers spécialisés ayant chacun leur spécificité propre, s'est organisée en conséquence pour s'acquitter de sa mission.

Exerçant désormais en tant qu'établissement de crédit, avec les dispositions réglementaires qu'un tel statut implique, les sociétés de financement devaient intégrer très vite cette nouvelle donne tant sur le plan du management qu'à celui de l'engagement au sein de l'APSF.

C'est ainsi qu'une grande partie de l'action professionnelle de l'Association se déroule au sein des sections pour ce qui est des questions catégorielles et des commissions pour ce qui est des questions d'intérêt commun, les dirigeants des sociétés membres ayant, depuis la création de l'APSF, adopté la règle du consensus aussi bien pour le fonctionnement des sections et commission que pour la désignation de leurs pairs appelés à conduire l'action de ces organes.

Clé de voûte de cette architecture, le Conseil d'Administration en reflète à la fois la composition et le fonctionnement.

A la lumière des avancées réalisées, en peu de temps, par la profession et du niveau de crédibilité atteint par l'APSF, je crois que nous ne pouvons que nous réjouir des choix retenus, choix qui ont pour noms : solidarité, confiance, respect mutuel entre les membres et, vis-à-vis de la clientèle, transparence et éthique. C'est à ce prix que nous pouvons concourir au développement sociale et économique de notre pays.

Je voudrais, pour conclure ce mot, souligner l'importance que revêt et que revêtera à l'avenir la communication tant externe qu'interne pour nos métiers. J'enregistre avec satisfaction que nos sociétés membres s'y investissent activement, et de plus en plus.

L'APSF s'emploie quant à elle à les appuyer. Les actions de communication tous azimuts visant une information objective du public qu'elle a entreprises tout au long de l'année, et qui ont été couronnées par le point de presse organisé en décembre dernier, constituent à cet égard une première manifestation.

**Mohamed Amine Bengeloun**